

# Bilan et perspectives : Que reste-t-il à faire ?

- De nombreuses opérations achevées ou en cours.....

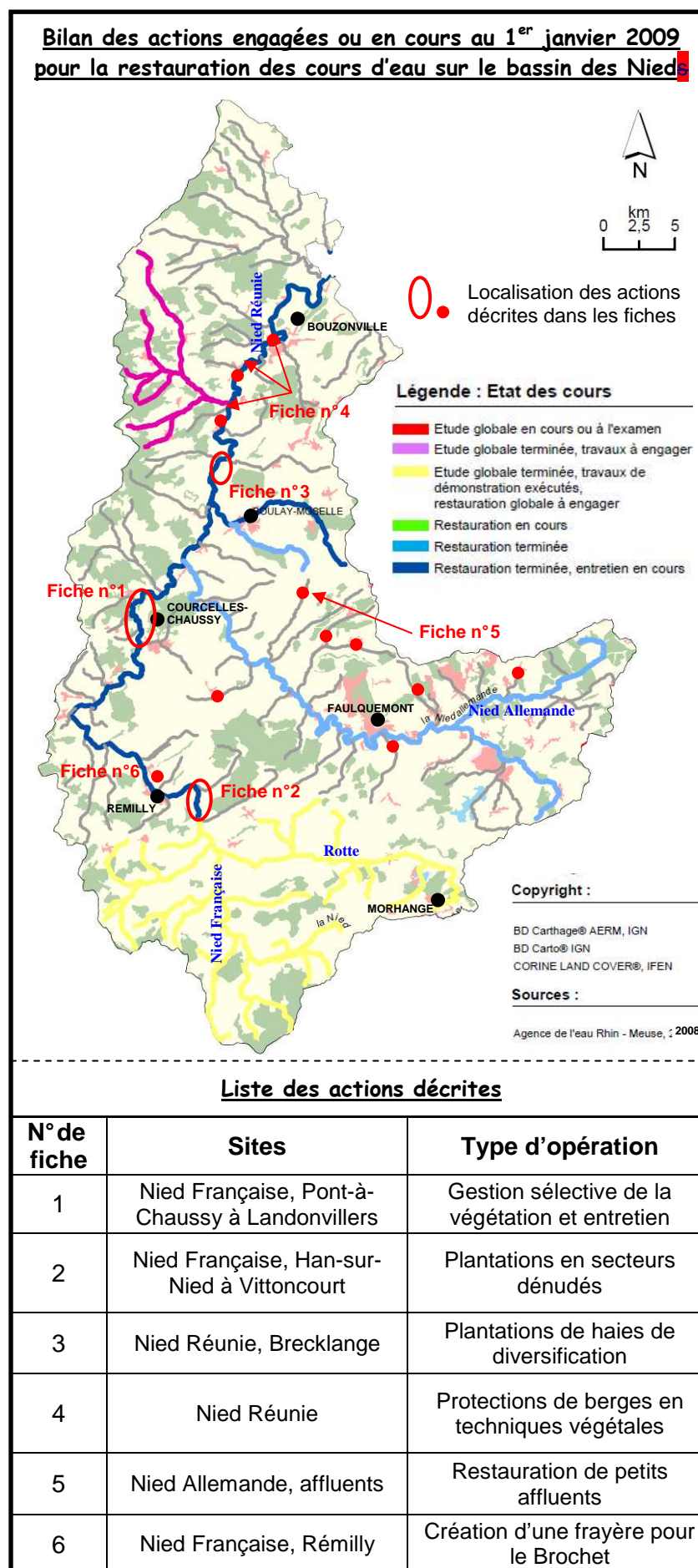
Sur le bassin des Nied, les actions de restauration et d'entretien engagées depuis près de 20 ans concernent en grande partie les **cours d'eau principaux**. Ce bilan résulte notamment de la compétence des syndicats qui se limite en général à ces drains principaux et au secteur aval de leurs affluents, en lien avec les territoires des communes adhérentes. De même, les travaux effectués relèvent essentiellement de la **gestion classique des berges et de la végétation rivulaire** (coupe sélective, retrait d'embâcles, plantation, protection de berges) en réponse notamment à l'abandon de l'entretien de la rivière par les propriétaires privés.

- ...mais des actions complémentaires à engager pour répondre aux objectifs de Bon Etat.

Au regard de la **mauvaise qualité de certains cours d'eau** (petits affluents en zones agricoles ou urbaines, secteurs amont de la Nied Allemande et Française), **ces interventions ne suffisent pas pour garantir l'atteinte du Bon Etat à l'horizon 2015 voulue par la Directive Cadre Européenne (DCE)**. Compte tenu de la lente évolution de ces milieux (développement végétal, retour à une dynamique « naturelle »), **des actions plus ambitieuses** doivent nécessairement s'engager au plus vite pour espérer atteindre ces objectifs. Ce constat, évident sur le bassin des Niefs, est observable sur un grand nombre de cours d'eau du Bassin Rhin-Meuse.

Plusieurs types d'opérations prioritaires doivent donc être envisagés pour la gestion de ces cours d'eau en vue de l'atteinte du Bon Etat dans le cadre du SDAGE Rhin-Meuse :

- suivi et pérennisation de l'entretien régulier,
- veille à la non dégradation des milieux,
- mise en œuvre de travaux sur les petits affluents,
- aménagement des seuils,
- gestion des zones humides.



## RETOUR D'EXPERIENCE

GESTION DE COURS D'EAU

### TRAVAUX DE RESTAURATION ET RENATURATION SUR LE BASSIN DES NIEFS DEPUIS 20 ANS

#### Une vision à long terme de la gestion des cours d'eau et de leur végétation

- L'arrêt de l'entretien traditionnel

Ces dernières décennies, l'intérêt des diverses ressources apportées par les rivières et leurs cordons boisés (ou ripisylve) s'est considérablement réduit. Avec l'abandon des travaux d'entretien, les formations végétales riveraines se sont progressivement densifiées et sont venues bien souvent encombrer le lit. Ce phénomène, lié à l'évolution naturelle du cours d'eau et de sa végétation, peut être toléré dans un environnement libre où le cours d'eau n'est pas en rapport direct avec les activités humaines.



Embâcle filtrant sur la Nied Réunie en 1991

- De l'encombrement à la destruction

Néanmoins, les rivières ont toujours conservé une relation forte avec les activités humaines et le développement non contrôlé de la végétation des bords de cours d'eau n'est souvent pas envisageable. Les premières velléités d'intervention sont donc venues de la part des collectivités et des riverains, menacés de plus en plus fréquemment par des inondations ou des érosions de berges. Ainsi, des interventions généralement « lourdes » provoquant un profond bouleversement de la rivière ont abouti trop souvent à une banalisation de la ripisylve, voire du lit du cours d'eau lui-même (curage, coupes rases, enrochement, rectification, etc.).

- Quels sont les objectifs d'intervention à moyen terme ?

L'intérêt de la préservation de la ripisylve n'est plus à démontrer. En effet, elle recèle non seulement de nombreuses richesses biologiques, mais surtout, elle remplit des fonctions importantes, lorsqu'elle est bien gérée, et permet ainsi d'éviter des travaux lourds et coûteux, souvent induits par sa dégradation. Deux types de situation sont rencontrés :

- l'encombrement générant des contraintes pour les usages de la rivière : la gestion de la végétation doit permettre d'atteindre dans ce cas un bon compromis entre la résolution de problèmes purement hydrauliques et la préservation des fonctionnalités naturelles du cours d'eau (auto-épuration, régulation des crues, biodiversité).
- la banalisation/destruction liée à des travaux purement hydrauliques : la reconstitution progressive du milieu et de ses fonctionnalités naturelles est alors nécessaire par des plantations, des créations de sinuosités,...

- Quels résultats constatés après 20 ans de gestion ?

Depuis près de 20 ans, des programmes de restauration/renaturation/entretien de cours d'eau sont menés sur le bassin Rhin-Meuse. Le bassin des Niefs (Allemande, Française et Réunie) constitue l'un des plus anciens secteurs d'intervention avec la création du syndicat de rivière de la Nied Réunie en 1982. Ce retour d'expérience présente un panel des différents types d'opérations engagées sur ce bassin, en particulier sur l'évolution de la végétation des bords de cours d'eau après 20 ans de gestion raisonnée. L'objectif de ce recueil est de mettre en avant la démarche globale d'intervention à l'échelle d'un bassin hydrographique qui doit favoriser le maintien ou le retour au bon état des rivières, symbolisant un équilibre entre leur fonctionnement naturel et les usages qui leurs sont associés.



Secteur « restauré » sur la Nied Française à Vittoncourt (2008)

## Le bassin des Nied : une gestion globale de cours d'eau depuis 20 ans

Le bassin hydrographique des Nied se compose de 3 principaux cours d'eau, la Nied Française (59 km) et la Nied Allemande (57 km) se rejoignant pour former la Nied Réunie (55 km dont 16 km en Allemagne), affluent de la Sarre. Ce secteur s'étend sur une superficie d'environ 1 300 km<sup>2</sup> et les villes principales sont Boulay, Bouzonville et Faulquemont.

### • Qui sont les maîtres d'ouvrages des travaux sur cours d'eau sur ce bassin ?

La démarche classique d'intervention sur ces cours d'eau, en particulier pour la gestion de la végétation, vise une **logique de bassin versant** qui passe nécessairement par le **regroupement des collectivités**. Ce préalable à toute gestion concertée se traduit par le rassemblement de plusieurs communes ou communautés de communes autour d'un syndicat de rivière ou par l'intermédiaire de convention de partenariat. Actuellement, la gestion des cours d'eau sur le bassin des Nied s'organise autour de **quatre « syndicats de rivières »** :

- Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Nied Réunie (1982),
- Syndicat Intercommunal d'Etudes, d'Aménagement et d'Entretien de la Nied Française Inférieure (1995),
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nied Allemande (1998),
- Syndicat Mixte des Sources de la Nied Française (2007).

Il faut noter que la **Communauté de Communes du Centre Mosellan** œuvre également depuis les années 1990 pour la gestion des cours d'eau sur les bassins amont des Nied Allemande et Française. Par ailleurs, des structures associatives (Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique par exemple) sont également susceptibles d'intervenir sur les cours d'eau en maîtrise d'ouvrage directe ou en partenariat avec les collectivités.

### • Le technicien de rivière au sein des syndicats

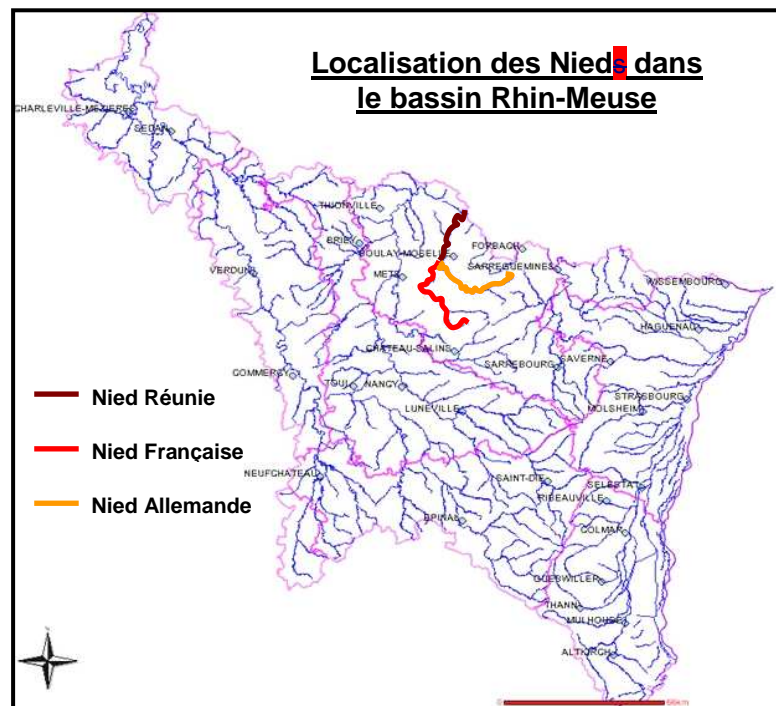
Son rôle est essentiel pour la gestion des cours d'eau puisque, au-delà de ses compétences techniques pour la définition de travaux, il assure le relais entre les élus et les différents partenaires (financeurs, police de l'eau, usagers). Il mène également un travail quotidien de sensibilisation et d'animation pour les riverains et usagers des cours d'eau (privés, agriculteurs, activités de loisirs). Sa présence constitue un atout indéniable pour l'engagement et la durabilité des travaux de restauration.

### • Démarche globale d'intervention sur les cours d'eau pour ces collectivités

L'élaboration d'un programme d'interventions se décline généralement en cinq grandes étapes successives :

1. **Bilan/diagnostic** : état du cours d'eau, perturbations/dégradations, inventaires flore et faunes, etc.
2. **Concertation entre les différents acteurs** (élus, riverains, associations, services de l'Etat,...) : définition des objectifs généraux de gestion et des actions envisageables en fonction des usages et vocations du cours d'eau.
3. **Planification des interventions** : sectorisation, phasage annuel et répartition des coûts.
4. **Restauration/renaturation des cours d'eau** : gestion sélective de la végétation et des embâcles, plantations en phases successives, diversification de milieux (épis, banquettes végétales), lutte contre les crues, etc.
5. **Suivi et entretien régulier** : gestion douce de la végétation et des embâcles, plantations complémentaires.

Cette démarche est illustrée sur le schéma ci-contre par l'historique de la restauration des cours d'eau à l'échelle du bassin hydrographique des Nied et des 4 « syndicats de rivières concernés ».



## Démarche générale des travaux de restauration de cours d'eau sur la Nied Réunie, la Nied Française et la Nied Allemande

